

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU
en date du jeudi 05 mars 2026

La séance, faisant suite à la convocation du 23 février 2025, est ouverte à vingt heures et 40 minutes en la Salle du Conseil de Baladou, sous la présidence de Monsieur Jean DELVERT, Maire.

Présents : Mme Elyane DELPY GOURSAT, Mme Fabienne DEROO, Mr François LEYMARIE, Mr Cédric MARTY, Mr Étienne BARTHOLOMÉ,, Mr Jean DELVERT.

Excusée : Mme Claudette CAMPASTIÉ qui donne procuration à Mr Jean DELVERT

Absent : Mr Dominique LEMOINE-

Élus : 8 – Quorum : 5 – Présents : 6 - Procuration : 1- Votants : 7

Délibérations

1 : Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire invite l'assemblée à désigner un ou une secrétaire de séance.

M. Étienne BARTHOLOMÉ se portant candidat, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de le désigner aux fonctions de secrétaire pour la présente séance du conseil municipal et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision

Délibération adoptée par 07 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

2 : Approbation du procès-verbal de séance du 08 janvier 2026

Monsieur le Maire invite l'assemblée se prononcer sur le procès verbal de séance du 08 janvier 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 08 janvier 2026 ; et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision. Ce procès-verbal est ensuite signé par les membres du conseil.

Délibération adoptée par 07 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

3 : Compte Financier Unique « transport 2025 » - approbation et affectation du résultat

Madame DELPY GOURSAT, adjointe au Maire et présidente de la Commission Finances, présente le détail du compte financier unique et du compte de gestion du budget « transports 2025 » présenté dans le tableau ci-dessous :

Montants en € HORS TAXES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés de 2024	0,00	1804,05	0,00	3594,1	0,00	5398,25
Opérations de l'exercice 2025	17043,91	20205,16	7891,95	7228,6	0,00	27433,76
TOTAUX	17043,91	22009,31	7891,95	10822,7	0,00	32832,01
Résultat de clôture	0,00	4965,4	0,00	2930,75	0,00	7896,15
	Restes à réaliser				0,00	0,00
	Besoin / excédent de financement total				--	7896,15
	Pour mémoire: virement à la section d'investissement				---	0,00

Après présentation détaillée et complète, Madame DELPY GOURSAT demande au Conseil Municipal de se prononcer sur son approbation. Celui-ci, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité et en l'absence du Maire, et le quorum de cinq présents étant atteint, le compte administratif du budget « transports 205 », et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision. Les membres du conseil signent les documents relatifs à ce CFU.

Délibération adoptée par 05 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

4 : Compte Financier Unique « Multiservice » 2025 - approbation et affectation du résultat

Madame DELPY GOURSAT, adjointe au Maire et présidente de la Commission Finances, présente le détail du compte financier unique et du compte de gestion du budget « multiservices 2025 » présenté dans le tableau ci-dessous :

Montants en € HORS TAXES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00	3681,31	0,00	7376,61	0,00	11057,92
Opérations de l'exercice	25 352,16	21457,32	12829,91	14756,83	38182,07	36214,15
TOTAUX	25 352,16	25138,63	12829,91	22133,44	38180,07	47272,07
Résultat de clôture	213,53	0,00	0,00	9303,53	0,00	9090,00
Restes à réaliser					8813,18	0,00
Besoin / excédent de financement total					---	0,00
Pour mémoire: virement à la section d'investissement					---	0,00

Après présentation détaillée et complète, Madame DELPY GOURSAT demande au Conseil Municipal de se prononcer sur son approbation. Celui-ci, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité et en l'absence du Maire, et le quorum de cinq présents étant atteint, le compte administratif du budget « multiservices 2025 »; et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision. Les membres du conseil signent les documents relatifs à ce CFU.

Délibération adoptée par 05 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

5 : Compte Financier Unique « Commune » 2025 - approbation et affectation du résultat

Madame DELPY GOURSAT, adjointe au Maire et présidente de la Commission Finances, présente le détail du compte financier unique et du compte de gestion du budget « Commune - 2025 » présenté dans le tableau ci-dessous :

Montants en € HORS TAXES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00	21 591,51	39 410,66	0,00	39 410,66	21 591,51
Opérations de l'exercice	274 863,93	302 004,84	255 072,42	283 046,05	529 936,35	585 050,89
TOTAUX	274 863,93	323 596,35	294 483,08	283 046,05	569 347,01	606 642,40
Résultat de clôture	0,00	48 732,42	11 437,03	0,00	0,00	37 295,39
Restes à réaliser à reporter					292,26	0,00
Besoin / excédent de financement total					0,00	37 003,13
Pour mémoire: virement à la section d'investissement					---	30 500,00

Après présentation détaillée et complète, Madame DELPY GOURSAT demande au Conseil Municipal de se prononcer sur son approbation. Celui-ci, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité et en l'absence du Maire, et le quorum de cinq présents étant atteint, le compte administratif du budget « Commune - 2025 »; et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision. Les membres du conseil signent les documents relatifs à ce CFU.

Délibération adoptée par 05 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

6 : Subvention exceptionnelle école projet « CA.VI »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame Vallat, professeur des écoles, a introduit le 26 janvier dernier une demande de financement de 190 € destiné à contribuer à la réalisation par les élèves de notre école d'un projet pédagogique destiné à recueillir auprès des aînés de la commune des anecdotes sur divers thèmes du passé. Ce projet est monté avec l'appui technique de membres du groupe « not' compagnie » de Nadaillac le Rouge.

Dans la foulée de cette demande, Mr le Maire avait sondé le jour même par courrier électronique la position des membres du conseil sur ce sujet, qui y avaient répondu favorablement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer à ce projet spécifique le montant demandé de 190 € et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération adoptée par 07 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

7 : Subvention exceptionnelle Collège de Martel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Le Collège des Sept Tours de Martel a introduit le 9 décembre dernier une demande de financement pour un stage pédagogique de sécurité routière concernant notamment 10 élèves de la commune, et qui sera organisé dans les prochaines semaines. Le montant demandé est de 25 € par élève, soit un montant total de 250 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer à ce projet spécifique le montant demandé de 250 €, et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération adoptée par 07 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

8 : Subvention exceptionnelle le Rionet

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Le Rionet, centre culturel et social associatif établi au Vignon-en-Quercy, a introduit le 4 février dernier une demande de financement pour les dépenses engagées suite à la participation de 3 enfants de Baladou aux activités de ce centre, pour un total de 237 heures comptabilisées à 2,55€/heure, soit 604 €, et ce afin d'équilibrer les comptes de cette association. Celle-ci indique que faute de contribution communale, le montant demandé aux enfants de Baladou serait majoré.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de laisser en suspens ce dossier qui sera géré par le nouveau conseil municipal issu des élections à tenir le 15 mars 2026, et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération adoptée par 07 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

Questions diverses non soumises à délibération.

1. Logement n°1 de l'école (libéré au 31 /01 /2026) – travaux.

Des devis pour des travaux (cuisine et plomberie) ont été obtenus. La décision sera à prendre par le prochain conseil municipal.

2. Dossiers en cours.

Les jeux ont été installés à l'école, la SOCOTEC a validé la conformité de leur installation.

Une inspection des ERP (Établissement Recevant du Public) vient d'avoir lieu pour l'ensemble des bâtiments communaux concernés, y compris le cimetière. Dans l'attente du rapport, on sait déjà que plusieurs non-conformités quant aux conditions d'accessibilité ont été constatées, qui requerront des travaux plus ou moins importants. Il semble qu'un des bâtiments n'a jamais été déclaré au titre des ERP.

3 : point sur les réunions extérieures

- 09/01 - vœux Préfète, Cahors
- 10/01 - Sainte Barbe pompiers, Martel
- 23/01 - Conseil syndical SMECMVD, Bétaille
- 25/01 - Vœux mairie, Baladou
- 30/01 - réunion AMF élections, Soulomès
- 03/03 - Ecole maternelle, Martel
- 04/02 - commission des finances Cauvaldor, Vayrac
- 05/02 - commission des finances, Baladou
- 09/02 - Visio fin de mandat, AMF
- 10/02 - Réunion Résurgence Cauvaldor, Baladou
- 12/02 - conseil communautaire, Biars sur Cère
- 13/02 - Repas associations, bénévoles, Baladou
- 02/03 - conseil communautaire, Alvignac
- 03/03 - AG Cauvaldex, Vayrac
- 05/03 - Conseil syndical SMECMVD, L'Hôpital St Jean

4. Organisation des élections municipales du 15 mars prochain.

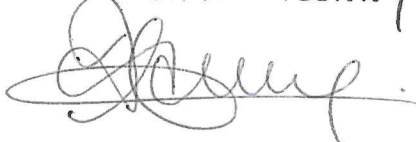
La liste des participants au bureau électoral a été établie et sera affichée en bonne et due forme selon les exigences des réglementations.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr. le Maire à 22 heures et 30 minutes. En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal.

Observations émises lors de la séance du.....

Procès-verbal de la séance du 05 mars 2026 approuvé le.....

AUDRAN Fanny



DEMARET Pierre



LET MARIE François



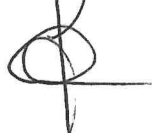
VACHER Laetitia



BOURIER Damien



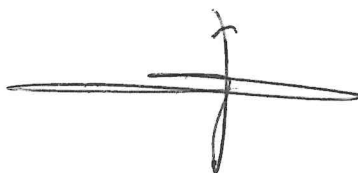
FAUREL Monique



MARTY Cedric



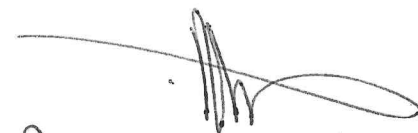
VACHER Sophie



COTTAUD Emilie



LACROIX THOMAS



PAGÉOT Jean Philippe

